



Ständiges Sekretariat • Secrétariat permanent • Segretariato permanente • Stalni sekretariat

Communiqué de presse

Innsbruck, le 11 mars 2008

Troisième Parlement des jeunes sur la Convention alpine

Les jeunes demandent aux décideurs économiques et politiques plus de responsabilité écologique

À l'initiative de l'Akademisches Gymnasium Innsbruck (AGI) et du Secrétariat permanent de la Convention alpine, le troisième Parlement des jeunes sur la Convention alpine s'est déroulé du 5 au 8 mars 2008, pour la première fois à Maribor (Slovénie). Globalement, plus de 50 lycéens et lycéennes d'âge compris entre 16 et 19 ans ont débattu intensément des questions d'avenir de l'espace alpin, et ont développé des démarches et des propositions de solution communes. Les délégués venaient de Maribor (Slovénie), Bassano del Grappa et Merano/Meran (Italie), Innsbruck (Autriche), Sonthofen et Rosenheim (Allemagne), Trogen (Suisse), ainsi que de la Principauté de Liechtenstein et de Grenoble (France).

Comme l'ont souligné Rok Hrzič, Jan Savinc et Lukas Thöni, Présidents du Parlement des jeunes sur la Convention alpine, « La possibilité de discuter de nos conditions de vie futures avec les jeunes des différents pays alpins est particulièrement importante pour une prise de conscience des jeunes ».

Les travaux du Parlement des jeunes ont été inaugurés par le maire adjoint de Maribor Andrej Verlič, par le Secrétaire d'état du ministère slovène de l'Environnement Mitja Bricelj, par le Secrétaire général de la Convention alpine Marco Onida et par Ewald Galle, du Lebensministerium autrichien. Comme l'a souligné le Directeur du II. gimnazija Maribor, Ivan Lorenčič, « Pour notre école l'organisation de la troisième réunion du Parlement des jeunes est une reconnaissance importante, qui en même temps nous engage à poursuivre notre participation active aux projets internationaux. »

La manifestation s'est déroulée avec le support financier de la ville de Maribor, du Secrétariat permanent de la Convention alpine, du Lebensministerium autrichien, du ministère français de l'Environnement et du Land Tirol, ainsi qu'avec l'aide d'un certain nombre de sponsors. Au programme, l'Assemblée générale (General Assembly), mais aussi une excursion à la découverte de plusieurs lieux touristiques de Slovénie et une conférence d'expert assurée par Jernej Stritih, Président de CIPRA Slovénie et Vice-président de CIPRA International.

Pendant le Parlement des jeunes, les délégués, répartis en quatre comités, ont discuté, parfois aussi de façon très animée, des mesures de réglementation telles que la mise au ban des voitures dans les stations touristiques, pour donner une contribution à la protection de l'environnement. Chaque comité a essayé de trouver des solutions et de les formuler de façon adaptée. En principe, les quatre comités se sont trouvés d'accord sur les points suivants :

- Il faut promouvoir les alternatives dans le domaine de la production d'énergie ;
- Les activités touristiques dans les Alpes doivent se conformer à certains critères de respect de l'environnement ;
- La réduction du trafic transitaire à travers les Alpes et la recherche de systèmes de transport alternatifs.

Selon le Secrétaire général de la Convention alpine Marco Onida, « La participation active des jeunes revêt une importance fondamentale pour l'apprentissage des règles de la démocratie et pour une prise de contact avec les problèmes de l'actualité, qui seront aussi importants à l'avenir ». La Convention alpine donne une grande importance au dialogue avec les jeunes et avec les écoles.

À la fin de cette troisième réunion du Parlement des jeunes, les délégués et les professeurs qui les accompagnaient ont pu découvrir la Slovénie pendant une excursion. Pour beaucoup d'entre eux, c'était leur premier voyage en Slovénie.

Dans les années à venir, le Parlement des jeunes sur la Convention alpine doit se poursuivre et continuer son activité importante de conscientisation au sein de la Convention alpine.

Pour plus de renseignements

Sur le Parlement des jeunes (avec les textes des résolutions) : <http://www.jugendparlament.tsn.at>.

Sur la Convention alpine : www.alpconv.org

Pour toute question éventuelle merci de vous adresser à : Dr Igor Roblek, Secrétariat permanent de la Convention alpine, +43-512-588589-15, igor.roblek@alpconv.org

Voici les écoles qui ont participé au Parlement des jeunes de cette année :

Akademisches Gymnasium Innsbruck (Autriche)

Gymnasium Sonthofen (Allemagne)

Karolinen-Gymnasium Rosenheim (Allemagne)

Lycée Lesdiguières, Grenoble (France)

Liceo Ginnasio G.b. Brocchi, Bassano del Grappa (Italie)

Fachoberschule für Soziales "Marie Curie", Merano/Meran (Italie)

Liechtensteinisches Gymnasium, Vaduz (Liechtenstein)

II. gimnazija Maribor (Slovénie)

Kantonsschule Trogen (Suisse)